

Diagnosticteur produits, équipements, matériaux et déchets

RNCP36366 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	220r, 224
Formacode(s)	22329, 42101, 12582
Code(s) ROME	F1103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/04/2022
Date d'échéance	25/04/2025

Certificateur(s)

SYNDICAT DES ENTREPRISES DE DECONSTRUCTION DEPOLLUTION ET RECYCLAGE · SIRET : 42844097800024

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CTRE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE DU BATIMENT	77568822900019	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le diagnosticteur produits, équipements, matériaux et déchets issus du bâtiment est une évolution du diagnosticteur déchet mis en œuvre par le Décret n° 2011-610 du 31 mai 2011 relatif au diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments.

De plus, il s'inscrit dans la mesure 34 de la feuille de route de l'économie circulaire du Ministère de la Transition Écologique du 23 avril 2018 et dans la loi AGECL du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. Cette exigence réglementaire est complétée par les décrets n°2021-821 et 822 du 25 juin 2021 prévoyant ainsi l'obligation, à partir du 1 janvier 2022, de la réalisation d'un diagnostic PEMD.

Ainsi, un diagnostic PEMD devient obligatoire dans le cadre de la démolition ou de la réhabilitation significative des bâtiments dont la surface cumulée de plancher est supérieure à 1000m² ainsi que dans des bâtiments ayant accueilli une activité agricole, industrielle ou commerciale avec utilisation de marchandises dangereuses pour des opérations de stockage, de fabrication ou de distribution.

Le diagnosticteur PEMD estime la nature, la quantité, la localisation des produits, équipements et matériaux générés des bâtiments en démolition ou en rénovation significative. Il indique l'état de conservation des produits, équipements et matériaux et propose des filières de réemploi ou de valorisation en tenant compte de la hiérarchisation des modes de traitement. Il est mandaté par un maître d'ouvrage.

ACTIVITÉS VISÉES

L'analyse du cahier des charges du maître d'ouvrage

L'organisation du diagnostic

L'inventorisation des produits, équipements et matériaux (PEM)

La localisation des produits, équipements et matériaux (PEM)

La conception du rapport de diagnostic des produits, équipements, matériaux et déchets (PEMD)

La communication des éléments du rapport de diagnostic PEMD

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Collecter les documents disponibles auprès du maître d'ouvrage relatif au chantier afin de connaître toutes les caractéristiques du bâtiment

Réaliser la pré-visite de reconnaissance des éléments physiques du chantier afin d'évaluer les spécificités du site

Déterminer les moyens humains et matériels en s'appuyant sur les documents préparatoires et la pré-visite afin d'assurer un diagnostic précis du chantier

Déterminer la durée globale du diagnostic en fonction des moyens et du chantier afin de planifier l'intervention

Identifier les PEM en réalisant des sondages afin de déterminer leur nature

Contrôler l'état des PEM en estimant leur qualité afin de déterminer la quantité réemployable

Compter la quantité des PEM en utilisant des outils de mesure afin de déterminer leurs nombre

Positionner les PEM à l'aide d'un plan afin de déterminer précisément leurs emplacements

Vérifier l'exhaustivité des locaux visités au regard des plans afin d'avoir une vue d'ensemble

Convertir en masse, selon leur densité, l'ensemble des PEMD quantifiés afin de déterminer leur poids

Rechercher les filières de valorisation selon la nature de PEMD afin de faire des préconisations adaptées aux enjeux de l'opération

Indiquer les précautions à prendre en fonction des PEM afin d'identifier les éléments liés à la sécurité et à leur sécurisation

Classifier les déchets en utilisant la nomenclature en vigueur afin d'assurer la traçabilité

Rédiger le rapport à l'aide d'un outil informatique afin de le présenter au maître d'ouvrage

Présenter le rapport de diagnostic au maître d'ouvrage lors d'une réunion afin d'en expliquer son contenu.

Assister le maître d'ouvrage en compilant les éléments recueillis afin de renseigner la plateforme nationale réglementaire PEMD

Blocs de compétences

RNCP36366BC01 — Préparer l'intervention sur un bâtiment en vue d'une démolition ou une rénovation significative

LISTE DE COMPÉTENCES

- Collecter

les documents disponibles

auprès du maître d'ouvrage relatif au chantier afin de connaître toutes les caractéristiques du bâtiment

- Réaliser la pré-visite

de reconnaissance des éléments physiques du chantier afin

d'évaluer les spécificités du site

- Déterminer les moyens humains et matériels

en s'appuyant sur les documents préparatoires et

la pré-visite afin d'assurer un

diagnostic précis du chantier

- Déterminer

la durée globale du diagnostic

en fonction des moyens et

du chantier afin de planifier l'intervention

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Projet de groupe écrit

- Oral individuel du projet

- Etude de cas individuel réel ou reconstitué

- Entretien avec le jury

RNCP36366BC02 — Réaliser un diagnostic sur un bâtiment en vue d'une démolition ou une rénovation significative

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier

les PEM

en réalisant des sondages afin de déterminer leur nature

- Contrôler l'état des PEM

en estimant leur qualité afin de déterminer la quantité réemployable

- Compter

la quantité des PEM en utilisant des outils de mesure afin

de déterminer leurs nombre

- Positionner

les PEM

à l'aide d'un plan afin

de déterminer précisément leurs emplacements.

- Vérifier

l'exhaustivité des locaux visités

au regard des plans afin

d'avoir une vue d'ensemble

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Projet de groupe écrit
- Oral individuel du projet
- Etude de cas individuel réel ou reconstitué
- Entretien avec le jury

RNCP36366BC03 — Rédiger le rapport de diagnostic PEMD

LISTE DE COMPÉTENCES

- Convertir

en masse, selon leur densité, l'ensemble des PEMD quantifiés afin

de déterminer leur poids

- Rechercher

les filières de valorisation

selon la nature de PEMD afin

de faire des préconisations adaptées aux enjeux de l'opération

- Indiquer

les précautions à prendre

en fonction des PEM afin

d'identifier les éléments liés à la sécurité et à leur sécurisation

- Classifier les déchets

en utilisant la nomenclature en vigueur afin d'assurer la

traçabilité

- Rédiger

le rapport

à l'aide d'un outil

informatique afin de le présenter au maître d'ouvrage

- Présenter

le rapport de diagnostic au maître d'ouvrage lors d'une réunion afin d'en expliquer son contenu.

- Assister le maître d'ouvrage en compilant

les éléments recueillis afin de renseigner la plateforme nationale réglementaire PEMD

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Projet de groupe écrit
- Oral individuel du projet
- Etude de cas individuel réel ou reconstitué
- Entretien avec le jury

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur du bâtiment, plus particulièrement dans les filières de valorisation telles que les bureaux d'études, les économistes de la construction ainsi que les diagnostiqueurs immobiliers

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Diagnosticteur produits, équipements, matériaux et déchets

Assistant maîtrise d'ouvrage (AMO) déchets

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 637 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en génie civil, construction et bois (31 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 136
Jugés difficiles à recruter	60 %
Emplois saisonniers	1 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les pré-requis pour exercer le métier de diagnostiqueur PEMD sont fixés par le décret n°2021-822 du 25 juin 2021. Conformément à cette disposition réglementaire, le candidat devra justifier ces éléments suivants :

- la preuve par tous moyens d'une expérience professionnelle de trois ans de technicien ou agent de maîtrise du bâtiment ou dans des fonctions d'un niveau professionnel équivalent
- un diplôme sanctionnant une formation du niveau de l'enseignement postsecondaire d'une durée minimale de deux ans à temps plein ou d'une durée équivalente à temps partiels dispensés dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur ou dans un autre établissement de niveau équivalent.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

2 représentants experts du diagnostic PEMD

1 représentant diagnostiqueur PEMD employé

1 représentant diagnostiqueur PEMD employeur

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 107 €
Selon la branche	6 000 € – 11 695 €
Prise en charge	Branches concernées
9 107 €	Valeur par défaut · 205 branches
11 695 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine, CPNEFP des commerces de gros
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie, CPNEFP des industries des tuiles et briques
10 000 €	CPNE chimie
9 384 €	CPNE Industrie pétrolière
8 830 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie
8 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)

Base légale

Date de décision	25/04/2022
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/04/2025

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP40678

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP36312, RNCP37512, RNCP37521

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36366/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	23
Parcours menés à terme	23
Taux d'achèvement	100 %
Période	09/2022 – 04/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	28
Montant total engagé	141 169 €
Coût moyen par dossier	5 042 €
Durée moyenne	43 h

Période	08/2022 – 02/2025
France compétences	61 %
Reste à charge titulaire	21 %
France Travail	7 %
Régions	6 %
Entreprise	5 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.